

L'Orme du Pont depuis Moutiers-en-Puisaye



Randonnée n°49984

Une randonnée proposée par POULIN Gérard

Un parcours toutes saisons dans cette région de Puisaye entre bouchures avec ou sans trognes, patrimoine et légendes.

Durée :	1h	Difficulté :	Facile
Distance :	9,16 km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	109 m	Activité :	Cyclo-Route/VTC/Gravel
Dénivelé négatif :	100 m	Région :	Puisaye
Point haut :	283 m	Commune :	Moutiers-en-Puisaye (89520)
Point bas :	226 m		

EN BOURGOGNE
LA PUISAYE
A DU GÉNIE

Description

Départ depuis le parking de l'église de Moutiers.

(D/A) Prendre direction Est par la petite route, monter jusqu'au premier carrefour.

(1) Prendre tout droit. Suivre cette voie passant par Le Tourailler, puis par Saint-Michel, atteindre la Croix Saint-Pierre.

(2) Prolonger jusqu'à la route principale (D955).

(3) Emprunter cette voie sur 100m en tournant à droite. **Attention** à la circulation.

Prendre ensuite à gauche une voie goudronnée. Passer les Trois Fontaines et continuer pour arriver tout près de l'étang de l'Orme du Pont.

(4) Laisser cet étang sur votre gauche pour monter sur la droite en direction des Dubois et suivre, pour laisser à droite la ferme des Jacquots, puis le hameau des Veillats à gauche. Rejoindre'une ancienne briqueterie.

(5) La laisser à gauche pour traverser de nouveau la route principale de Saint Sauveur à Saint Amand D955. Parvenir au village des Cagnats qui porte le nom d'anciens potiers de la région.

(6) Garder cette voie, redescendre sur le bourg de Moutiers pour rejoindre le parking de l'église **(D/A)**.

Points de passages

D/A Parking de - Moutiers (Point de vue sur le village et l'abbaye de)
N 47.610272° / E 3.17593° - alt. 226 m - km 0

1 Prendre la route montant légèrement sur la droite

N 47.610367° / E 3.178988° - alt. 229 m - km 0.23

2 Croix Saint Pierre

N 47.607438° / E 3.188451° - alt. 283 m - km 1.1

3 D955

N 47.604118° / E 3.201808° - alt. 254 m - km 2.18

4 L'étang de l'Orme du Pont. - Loing (rivière) - Affluent de la Seine

N 47.594698° / E 3.220466° - alt. 241 m - km 4.15

5 Ancienne briqueterie.

N 47.597294° / E 3.189363° - alt. 267 m - km 7.24

6 Les Cagnats.

N 47.601354° / E 3.183741° - alt. 276 m - km 7.86

D/A Parking de - Moutiers (Point de vue sur le village et l'abbaye de)

N 47.610273° / E 3.175941° - alt. 226 m - km 9.16

Informations pratiques

Cette randonnée implique l'absolue nécessité du respect du code de la route. Restez **très vigilants** lors des traversées de routes. La circulation sur ces petites routes est faible mais soyez prudents.

Tout au long du parcours, beaucoup d'endroits ombragés. Ce parcours se fait en majeure partie sur d'anciens chemins empierrés, aujourd'hui goudronnés, reliant les hameaux.

Ce circuit est balisé par plaquettes sigle VTT et portant le N°4. Ce balisage est présent aux carrefours de routes.

Parcours réalisable aussi en randonnée pédestre ou en VTT.

A proximité

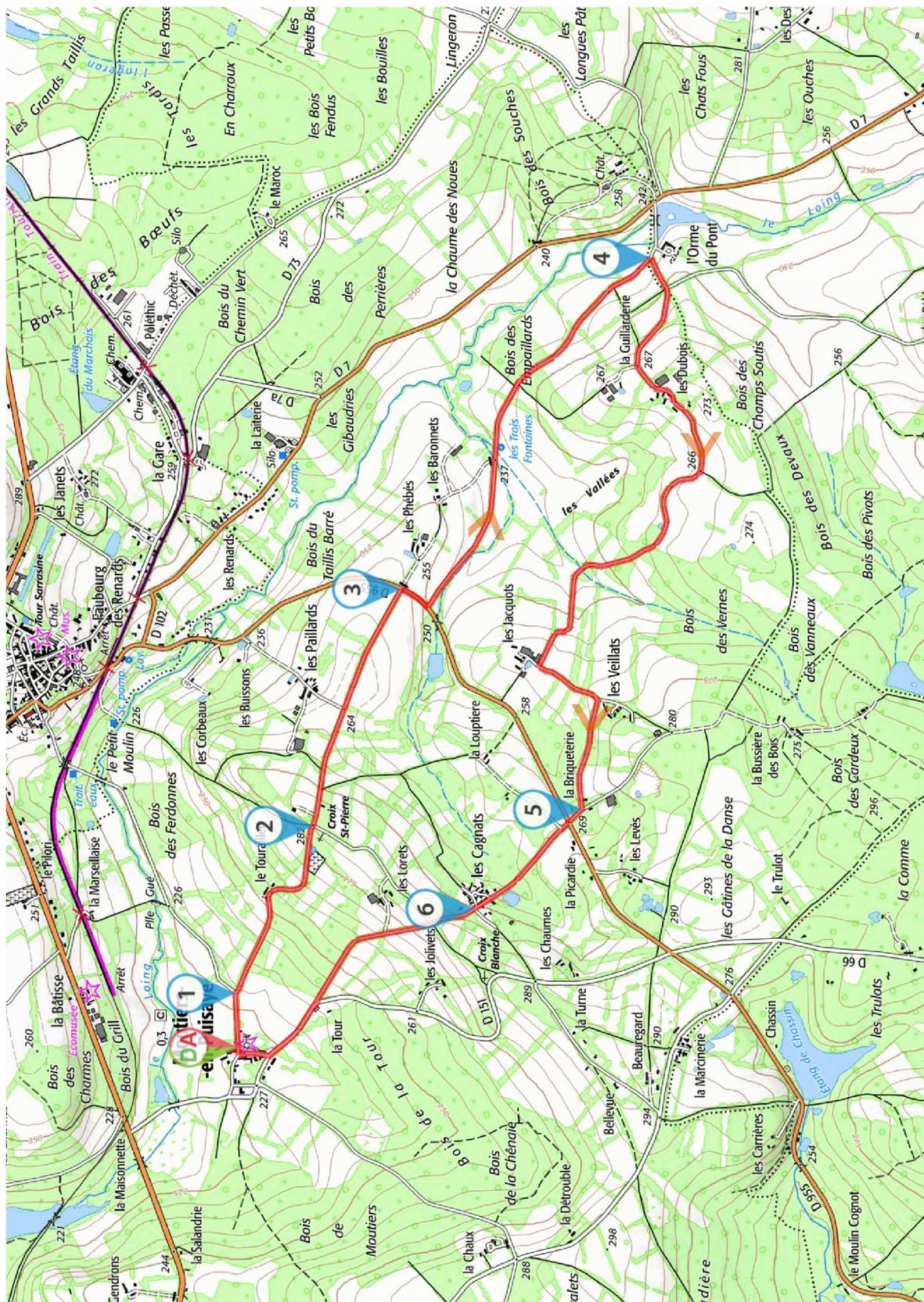
Au départ, l'église de Moutiers à visiter pour ses peintures murales et si vous pouvez entrer dans la sacristie, voyez la piscine (réceptacle recevant les eaux sacrées). Sur le parking de l'église, une statue du moine Glabert. **(2)** Sur le trajet au dessus du cimetière, sur la petite route de droite, la Croix Saint-Pierre (monument en grès ferrugineux).

(6) Dans le village des Cagnats, passez admirer l'ancien four couché (dans la première petite rue à droite).
Dans la descente sur Moutiers, après la ferme des Lorets, écoutez le murmure d'une source qui jadis guérissait du paludisme.

Cette randonnée inscrite au PDIPR de l'Yonne est proposée par [l'Office de Tourisme des Collines de Puisaye-Forterre](#)
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-l-orme-du-pont-depuis-moutiers-en-puisay/>

En savoir plus : *Office de Tourisme de Puisaye-Forterre - 3, Place de la République 89170 SAINT-FARGEAU*
Tel : 03 86 45 61 31 - Site internet : <https://www.puisaye-tourisme.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne au projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.